

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Code de diffusion CNW 01

Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec

FEU VERT AU PROJET D'AGRANDISSEMENT EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE

Québec, le 10 mai 2013 – Le ministre de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés, Réjean Hébert, et la ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et ministre responsable des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, Agnès Maltais, ont annoncé aujourd'hui que l'Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec (IUCPO) a obtenu l'aval du gouvernement du Québec pour aller de l'avant avec son projet d'agrandissement et de modernisation du Service d'électrophysiologie. Ce projet estimé à près de 32,7 millions de dollars a été dûment inscrit au Plan québécois des infrastructures (PQI), permettant ainsi de réserver les sommes nécessaires à sa réalisation.

« L'agrandissement des salles du Service d'électrophysiologie de l'Institut s'impose comme un projet prioritaire et je suis heureux d'annoncer que les sommes nécessaires à sa réalisation sont désormais inscrites au Plan québécois des infrastructures. Ce projet permettra notamment de remplacer les appareils existants et d'en installer de nouveaux, à la fine pointe de la technologie, chose qui n'était pas possible en raison de l'exiguïté des lieux. L'Institut pourra ainsi améliorer les services offerts aux personnes ayant des troubles du rythme cardiaque et mieux répondre à la demande accrue de ces services surspécialisés », a déclaré le ministre Hébert.

L'électrophysiologie d'intervention cardiaque à l'IUCPO est un secteur tertiaire surspécialisé offrant des services aux personnes qui sont aux prises avec des troubles du rythme cardiaque. Un secteur qui a observé une hausse de la demande pour certains de ses services au cours des dernières années.

« Je me réjouis grandement que notre gouvernement permette à l'Institut de passer à l'étape de conception de ce projet qui bénéficiera à la population de la région de la Capitale-Nationale, mais aussi de tout l'est du Québec. Il s'agit d'une expertise régionale qui rayonnera ainsi de plus belle. Je crois par ailleurs que cet appui témoigne de l'importance qu'accorde notre gouvernement au soutien des établissements de santé du Québec en vue d'améliorer l'accessibilité aux soins, y compris les soins très spécialisés », a pour sa part fait savoir la ministre Agnès Maltais.

L'IUCPO procédera à l'élaboration du concept et des plans et devis préliminaires. Selon l'échéancier actuel, la réalisation de ce projet devrait s'échelonner jusqu'au printemps 2018.

Rappelons que le Plan québécois des infrastructures 2013-2023 entraînera, à terme, des investissements de près de 19,4 milliards de dollars pour le volet Santé et Services sociaux. Il aura un impact économique majeur sur tout le territoire québécois, avec près de 60 000 emplois créés ou maintenus en moyenne par année. Ce plan marque par ailleurs un virage dans la façon d'investir et de gérer les infrastructures publiques. Cette nouvelle façon de faire permettra d'évaluer de façon

prospective les besoins, en fonction des priorités des Québécois, de bien mesurer les coûts qui y sont associés et de faire ainsi des choix éclairés.

- 30 -

Source : Direction des communications
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Renseignements : Ariane Lareau
Attachée de presse du ministre
de la Santé et des Services sociaux et ministre responsable des Aînés
418 266-7171